

Mpox : mise à jour

Le [flash de juin](#) a présenté un compte rendu sur l'épidémie de mpox en République démocratique du Congo (RDC). Depuis lors, le nombre d'infections par le virus mpox (MPXV) en RDC a augmenté pour atteindre plus de 16 000 cas en 2024, avec des cas également détectés dans d'autres pays d'Afrique, notamment au Burundi, au Rwanda, en Ouganda et au Kenya. Le nombre de cas déclarés est probablement sous-estimé (sous-diagnostic et sous-déclaration). Il s'agit principalement de cas du clade I (a et b), diffèrent du clade II qui circule également en Europe depuis 2022, principalement parmi les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. La transmission se fait d'une personne à l'autre par contact physique étroit, et des cas de transmission sexuelle et non sexuelle ont été documentés. Toutefois, de nombreuses incertitudes subsistent quant aux voies de transmission, à l'infectiosité et à la gravité des infections par le clade I, ainsi qu'aux potentielles divergences des caractéristiques entre le clade Ia et le clade Ib du MPXV. Le 14 août, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie de MPXV «[Public Health Emergency of International Concern](#)» (PHEIC). En dehors de l'Afrique, deux cas importés dûs au clade Ib ont été signalés jusqu'à présent, en [Suède](#) et en [Thaïlande](#). Le 16 août, l'ECDC a publié [une évaluation des risques](#) pour l'UE/EEE. Jusqu'au 3 septembre 2024, aucune infection par le clade I du MPXV n'a été détectée en Belgique. Le groupe d'évaluation des risques (RAG) dirigé par Sciensano, a mis à [jour l'évaluation des risques](#) pour la Belgique. En Belgique, le risque pour les contacts étroits des cas possibles ou confirmés est évalué comme modéré, et le risque pour la population générale reste faible. Pour les voyageurs se rendant dans les pays touchés, pour ceux qui ont des contacts étroits avec des communautés où le virus circule, le risque est également modéré et, en l'absence de tels contacts, le risque est faible. Les [procédures](#) de prise en charge d'un cas potentiel ont été adaptées le cas échéant. Le Conseil Supérieur de la Santé mettra également prochainement à jour les recommandations de vaccination.

Surveillance du moustique tigre : Des moustiques tigres observés à neuf endroits en Belgique

Depuis le début de l'année, plus de 800 signalements de potentiels moustiques tigres ont été envoyés via la plateforme de science citoyenne [SurveillanceMoustiques](#). Parmi ces signalements, 13 étaient des moustiques tigres. En effet, la participation active des citoyens a permis la découverte de moustiques tigres à neuf endroits différents depuis le 21 mai 2024, parmi lesquels six sont nouveaux (le moustique tigre n'avait encore jamais été signalé): Boom, Humbeek, Gand et Schelle en Flandre, Verviers en Wallonie et Saint-Josse-ten-Noode à Bruxelles. Des moustiques tigres ont également été signalés à des endroits déjà connus depuis l'année dernière (Wilrijk, Kessel-Lo et Wolfsdonk). Outre la découverte de moustiques tigres à de nouveaux endroits, l'hivernage du moustique tigre a été confirmé à trois nouveaux endroits : Ath, Puurs-Sint-Amands et Kessel-Lo. En comptant les confirmations de l'année dernière à Wilrijk et Lebbeke, le nombre total de sites où le moustique tigre s'établit en Belgique est passé à cinq. Ces résultats soulignent l'importance des signalements des citoyens pour surveiller l'introduction et la propagation des moustiques tigres en Belgique. Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale encouragent les citoyens à continuer de signaler les moustiques tigres, y compris aux endroits où ils ont déjà été détectés. Cela permet également d'évaluer l'hivernage et de cartographier leur présence et propagation.

Épidémie de rougeole en Belgique : mise à jour épidémiologique

Bien que le nombre de cas de [rougeole](#) ait diminué en juillet et en août, les cas identifiés indiquent que la circulation du virus persiste au sein de la population générale. Avec la réouverture des écoles en septembre, le risque d'augmentation du nombre de cas de rougeole reste élevé, d'où l'importance de rester vigilant et de [signaler](#) et de tester (PCR et sérologie) tout cas suspect. La majorité des cas concerne la population non vaccinée, ce qui rappelle l'importance de la [vaccination](#) contre la rougeole. Si le statut immunitaire n'est pas clair, il est conseillé d'administrer une dose supplémentaire.

Coqueluche en Belgique : mise à jour épidémiologique

Depuis l'augmentation du nombre de cas de [coqueluche](#) en Belgique en 2023, les chiffres continuent de rester élevés (le CNR a rapporté 201 cas confirmés en janvier, 231 en février, 343 en mars, 405 en avril et 333 en mai). Le nombre de notifications obligatoires pour la coqueluche semble diminuer dans toutes les régions depuis mai-juin (toutefois, ces données ne sont pas encore consolidées). En ce qui concerne les notifications obligatoires, 2 197 cas ont déjà été signalés en 2024 en Flandre (jusqu'au 28/08), 1 578 cas en Wallonie (jusqu'au 29/08) et 627 cas à Bruxelles (jusqu'au 03/09). Pour protéger le principal groupe à risque, qui constitue les très jeunes nourrissons, il est nécessaire de procéder à une [vaccination maternelle](#) adéquate ainsi qu'à des [vaccinations de base et répétées](#).

Virus Oropouche : mise à jour

Dans le [flash de juillet](#), nous avons fait état d'un foyer d'infections par le virus Oropouche (OROV) à Cuba ainsi que des cas en Italie chez des voyageurs revenant de Cuba. Entre-temps, d'autres cas importés ont été signalés en Italie, mais aussi en Espagne et en Allemagne. Outre Cuba, le Brésil, la Bolivie, la Colombie et le Pérou ont également signalé des foyers en 2024. Dans une « [Threat assessment brief](#) », l'ECDC réitère donc son appel à tester le virus OROV chez les voyageurs revenant de régions épidémiques avec un profil de maladie correspondant et des tests négatifs pour les maladies à transmission vectorielle classiques telles que la dengue, le chikungunya et le zika. En Belgique, ces tests peuvent être effectués dans le cadre du [CNR des arbovirus](#). En matière de prévention, il est important que les voyageurs se protègent des piqûres de moustiques. Compte tenu du risque d'infection congénitale par le virus OROV, l'ECDC recommande en outre que les femmes enceintes qui prévoient de se rendre dans des pays de transmission soient bien informées du risque et des mesures préventives existantes.